

C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

Actualité du département de Droit social

CMS Bureau Francis Lefebvre vient de coopter 2 nouveaux associés au sein du département de Droit social



Vincent DELAGE, 39 ans, a rejoint le département de Droit social de CMS Bureau Francis Lefebvre en 1999, après deux ans passés au sein de PriceWaterhouseCoopers (actuel Landwell & Partners). Il est titulaire d'un Master I en droit privé avec une spécialisation en droit social (Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne, 1995) et d'un Master II (DESS) Droit & Pratiques des Relations de Travail (Université de Paris II, Panthéon-Assas, 1996). Il est inscrit au barreau depuis 1997 et a obtenu un certificat de spécialisation en droit social en 2002. Il intervient notamment en conseil et défense des entreprises en matière de droit du travail et traite plus particulièrement des questions relatives aux restructurations d'entreprise et à la négociation collective d'entreprise et de Groupe. Il est également enseignant vacataire au DESS/Master Droit et Pratiques des Relations de Travail de l'Université Paris II, Panthéon-Assas.

E vincent.delage@cms-bfl.com

T +33 1 47 38 41 35



Rodolphe OLIVIER, 40 ans, a rejoint le département de Droit social de CMS Bureau Francis Lefebvre en 1997 après avoir collaboré deux ans et demi au sein du Cabinet Barthélémy. Il est titulaire d'une Maîtrise de droit des affaires (Faculté de Droit de Dijon, 1992) et d'un DESS Droit et Pratique des Relations de Travail (Université de Montpellier, 1993). Il intervient essentiellement en contentieux dans les litiges pendants devant les juridictions du travail et de la sécurité sociale. Il est enseignant au Master II Droit et Pratique des Relations de Travail de l'Université de Panthéon-Assas, Paris II. Il dispense également des cours au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats de Versailles et anime la formation des conseillers prud'homaux. Il est l'auteur de l'ouvrage « La désignation des délégués syndicaux - aspects contentieux » publié aux Editions Litec Professionnels.

E rodolphe.olivier@cms-bfl.com

T +33 1 47 38 42 00

A propos de notre département de Droit social

Une solide expérience en droit du travail et de la protection sociale

Le département de Droit social de CMS Bureau Francis Lefebvre jouit d'une longue expérience de plus de 30 ans. Il est constitué aujourd'hui de 12 associés qui s'entourent d'une équipe de 48 avocats spécialisés tant en droit du travail qu'en droit de la protection sociale leur permettant ainsi d'intervenir indifféremment dans tous les domaines de ces disciplines.

Fort de ses 60 avocats, le département de Droit social comprend par ailleurs une équipe dédiée à la retraite et prévoyance encadrée par Florence Duprat-Cerri et une cellule de Doctrine animée par Paul-Henri Mousseron, ancien Maître de Conférences associé aux Universités de Cergy-Pontoise et Paris Dauphine et Professeur associé à la Faculté de Droit de Montpellier.

En sus d'une forte expertise reconnue sur le marché, nos atouts sont également constitués par une pratique continue et quotidienne, une relation de proximité avec nos clients et une volonté de toujours délivrer avec réactivité et pragmatisme la prestation la plus adaptée aux besoins de chacun.

Les directions des entreprises sont en effet aujourd'hui confrontées à quatre grands enjeux en matière de politique sociale :

- Garantir la plus grande sécurité juridique possible en s'adaptant à une législation en évolution permanente
- Répondre à la demande des marchés avec plus de flexibilité en termes de personnel
- Construire un véritable projet social passant par la fidélisation et la motivation
- Faire face aux enjeux financiers que suscite la mise en place d'une politique sociale au sein de l'entreprise

Nos domaines d'intervention

Dans un contexte de complexité croissante de la législation sociale, nos avocats accompagnent et conseillent les dirigeants, DRH et directions des relations sociales sur tous les aspects de la vie sociale de l'entreprise.

A ce titre, et de façon non exhaustive, les missions réalisées par le département de Droit social sont les suivantes :

- Accompagnement des restructurations nationales et internationales
- Droit de la sécurité sociale
- Durée et aménagement du temps de travail
- Épargne salariale
- Gestion de la mobilité internationale
- Relations collectives et gestion des institutions représentatives du personnel
- Relations individuelles de travail
- Retraite et prévoyance
- Santé et sécurité au travail

Contribuant à améliorer la compétitivité des entreprises et à développer leur attractivité, nous conseillons ainsi nos clients dans le domaine des relations collectives et individuelles du travail et traitons des implications sociales des décisions stratégiques des entreprises, en conseil ou en contentieux. Le département de Droit social comprend, en effet, 18 avocats plus spécifiquement dédiés aux procédures contentieuses.

Notre approche

- Le cabinet est historiquement attaché au principe de spécialisation. La plupart de nos avocats disposent ainsi d'un certificat de spécialisation, validation de 4 ans de pratique professionnelle par un jury composé de professeurs de droit, d'avocats et de magistrats.
- Le fonctionnement de notre cabinet nous permet par ailleurs de nous appuyer sur les autres spécialités de nos confrères, tant juridiques que fiscales. En effet, la complexité des problèmes posés requiert la synergie des expertises du droit, par exemple avec le droit fiscal pour traiter du statut des dirigeants et de mobilité internationale ou avec le droit des sociétés s'agissant de restructurations. Notre compétence en droit social associée au savoir-faire de nos confrères est un atout majeur de notre cabinet multidisciplinaire qui peut accompagner nos clients dans l'ensemble de leurs projets.
- Notre département a également la capacité de prendre en charge des dossiers internationaux, si besoin par des avocats dédiés, multilingues et maîtrisant la pratique internationale du droit social.

Nos Clients

Les entreprises, les groupes français et internationaux et leurs filiales dans l'ensemble des domaines d'activité. Notre présence est plus particulièrement reconnue dans les secteurs de la pharmacie, de l'informatique, de la presse, de l'édition, de l'agroalimentaire, des télécoms, de la finance, des banques et assurances, de la grande distribution, des établissements publics et parapublics, du transport aérien, de l'équipement automobile et du luxe.

Ce que vous pouvez attendre de nos avocats

- Écoute et compréhension de vos besoins.
- Rigueur d'analyse, expertise technique et capacité de synthèse, efficacité dans le travail.
- Travail en équipe et attachement aux valeurs qui ont toujours animé notre cabinet.
- Bonne connaissance de la réalité du monde des affaires, souvent validée par une double formation (HEC, ESSEC, ESCP-EAP, EM Lyon, EDHEC, Sciences-Po Paris ou LLM) et ouverture sur l'actualité de la sphère économique dans laquelle vous évoluez.

Notre équipe

48 avocats coordonnés par 12 associés :



Jean-Claude Anisten
T +33 1 47 38 40 50
E jean-claude.anisten@cms-bfl.com



Ghislain Beure d'Augères
T +33 1 47 38 56 73
E ghislain.beure-daugerres@cms-bfl.com



Raphaël Bordier
T +33 1 47 38 40 50
E raphael.bordier@cms-bfl.com



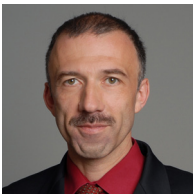
Nicolas Callies
T +33 1 47 38 41 73
E nicolas.callies@cms-bfl.com



Vincent Delage
T +33 1 47 38 41 35
E vincent.delage@cms-bfl.com



Nicolas de Sevin
T +33 1 47 38 40 52
E nicolas.desevin@cms-bfl.com



Alain Herrmann
T +33 1 47 38 44 44
E alain.herrmann@cms-bfl.com



Laurent Marquet de Vasselot
T +33 1 47 38 40 50
E laurent.marquet-devasselot@cms-bfl.com



Rodolphe Olivier
T +33 1 47 38 42 00
E rodolphe.olivier@cms-bfl.com



Thierry Romand
T +33 1 47 38 41 36
E thierry.romand@cms-bfl.com



Marie-Pierre Schramm
T +33 1 47 38 44 44
E marie-pierre.schramm@cms-bfl.com



Pierre-Jean Sinibaldi
T +33 1 47 38 41 35
E pierre-jean.sinibaldi@cms-bfl.com

**CMS Bureau Francis Lefebvre, 1-3 villa Emile Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex, France
T +33 1 47 38 55 00 - F +33 1 47 38 55 55 - info@cms-bfl.com - www.cms-bfl.com**

CMS Bureau Francis Lefebvre est membre de CMS, regroupement de 9 grands cabinets d'avocats européens indépendants offrant aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Fort de plus de 5000 collaborateurs, dont plus de 2800 avocats et 773 associés, CMS s'appuie sur 47 implantations dans le monde.

Cabinets membres de CMS : CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni (Italie); CMS Albiñana & Suárez de Lezo S.L.P. (Espagne); CMS Bureau Francis Lefebvre (France); CMS Cameron McKenna LLP (Grande Bretagne); CMS DeBacker (Belgique); CMS Derks Star Busmann (Pays-Bas); CMS von Erlach Henrici Ltd (Suisse); CMS Hasche Sigle (Allemagne); CMS Reich-Rohrwig Hainz Rechtsanwälte GmbH (Autriche).

Implantations mondiales principales et secondaires des cabinets membres de CMS :
Amsterdam, Berlin, Bruxelles, Londres, Madrid, Paris, Rome, Vienne, Zurich, Aberdeen, Alger, Anvers, Arnhem, Belgrade, Bratislava, Bristol, Bucarest, Budapest, Buenos Aires, Casablanca, Cologne, Dresde, Düsseldorf, Edimbourg, Francfort, Hambourg, Kiev, Leipzig, Ljubljana, Lyon, Marbella, Milan, Montevideo, Moscou, Munich, Pékin, Prague, São Paulo, Sarajevo, Séville, Shanghai, Sofia, Strasbourg, Stuttgart, Utrecht, Varsovie et Zagreb.